

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES

2024-2026

PLAN D'ACTION 2024

LE CONTENU DU PLAN D'ACTION

2 grands partis pris, conséquences de nos principes fondateurs

Un plan d'action très limité en volume, avec un vrai pari : en faire moins, sans réduire l'intensité de notre engagement à chacun, pour vraiment faire avancer les actions

Des actions qui répondent à 4 critères :
- La nécessité d'une forte mobilisation partenariale
- Un lien direct et fort avec nos ambitions
- Un aspect concret
- Une couverture équilibrée de l'ensemble des ambitions et l'ensemble des thématiques du schéma

LE PLAN D'ACTIONS : QUELS ACTEURS ?

Nos propositions

guidées par une recherche de transversalité et de pragmatisme

> sur le pilotage des actions

- un principe de copilotage inter-institutionnel
- avec un pilotage en binôme (parmi les signataires du schéma)

> sur les participants aux travaux

- un juste équilibre à trouver entre un nombre restreint de participants et une représentation élargie au-delà des acteurs institutionnels "classiques" (en puisant notamment dans la diversité des membres du Cdsf) ;
- un principe d'implication fort des personnes qui s'engagent (envie et engagement réel dans les travaux) ;
- une autonomie laissée aux pilotes pour composer leur groupe de travail.

LES ACTIONS PROPOSÉES ET POURQUOI ?

ACTION 1	ACTION 2	ACTION 3	ACTION 4	ACTION 5
Travailler en mode "Task Force" avec l'ensemble de nos partenaires autour de la petite enfance pour mobiliser les décideurs.	Mettre en place de nouvelles façons de travailler pour développer la qualité (démarches qualité, actions de formation continue).	Créer davantage de passerelles entre acteurs et dispositifs : écoles - accueils de loisirs	Imaginer des dispositifs de soutien à la parentalité en direction des enfants de plus de 6 ans (en lien avec les publics et notamment l'UPP)	Définir une stratégie de couverture du territoire en matière de soutien à la parentalité, en renforçant les liens entre les dispositifs et en faisant une place aux parents
Pourquoi ? Pour se mobiliser collectivement pour à la fois maintenir et développer l'offre, en lien avec le service public petite enfance.	**Pourquoi ?** Pour mieux accompagner les professionnels et améliorer en continu les pratiques professionnelles	**Pourquoi ?** Pour travailler la continuité des prises en charge dans des logiques de parcours de vie	**Pourquoi ?** Pour mieux répondre aux besoins des enfants et des parents, en les intégrant à la conception du service	**Pourquoi ?** Pour mieux couvrir tout le territoire, en associant les publics
Quelle ambition ? Décideurs	**Quelle ambition ?** Professionnels	**Quelle ambition ?** Professionnels	**Quelle ambition ?** Publics	**Quelle ambition ?** Toutes
Quelle Thématique ? Petite enfance	**Quelle Thématique ?** Petite enfance	**Quelle Thématique ?** Enfance/jeunesse	**Quelle Thématique ?** Enfance et parentalité	**Quelle Thématique ?** Parentalité

Et en appui : un groupe ressources "innovation", afin de soutenir les groupes et leur proposer de nouveaux outils.